



Assemblée générale

Distr. générale
7 mars 2002
Français
Original: russe

Cinquante-sixième session

Points 20, 29, 43, 74 e), q et r), 97, 105 et 166
de l'ordre du jour

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale

Suite à donner aux résultats du Sommet du Millénaire

La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales

Désarmement général et complet : préservation et respect du Traité sur la limitation des systèmes antimissiles balistiques; trafic d'armes légères; désarmement nucléaire

Développement durable et coopération économique internationale

Mondialisation et interdépendance

Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Lettre datée du 5 mars 2002, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration que le Secrétaire d'État, Ministre des affaires étrangères de la République du Kazakhstan, K. K. Tokaev a publiée le 2 mars 2002 dans la presse kazakhe, à l'occasion du dixième anniversaire de l'admission du Kazakhstan à l'Organisation des Nations Unies (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre des points 20, 29, 43, 74 e), q) et r), 97, 105 et 166 de l'ordre du jour.

(Signé) Madina B. Jarbussynova



**Annexe à la lettre datée du 5 mars 2002, adressée
au Secrétaire général par la Représentante permanente
du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Ouvrer pour un monde meilleur

« Kazakhstanskaya Pravda »
No 047-047 du 2 mars 2002

Dix années tout juste se sont écoulées depuis l'admission du Kazakhstan à l'Organisation des Nations Unies qui regroupe à présent 189 États. Cela s'est produit à la quarante-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, lorsque la résolution correspondante a été adoptée à l'unanimité. Et il est difficile de surestimer l'importance de ce fait car il signifiait la reconnaissance du Kazakhstan en tant qu'État indépendant par la communauté internationale.

De nombreux événements se sont produits depuis lors. L'ONU a maintes fois fait l'objet de critiques et on a souvent porté des jugements pessimistes sur son potentiel. Mais l'Organisation continue d'incarner les plus hautes aspirations de l'humanité tout entière à l'égard d'un développement pacifique et de la coopération internationale. Cela est attesté également par les résultats du Sommet du Millénaire qui a eu lieu à New York en septembre 2000 et dont la déclaration finale contient des dispositions extrêmement importantes qui représentent une vision fondamentale pour la rénovation de l'Organisation et définissent un programme d'action visant à réguler les relations internationales.

Dans son rapport consacré au rôle de l'Organisation au XXI^e siècle, le Secrétaire général a identifié trois grands problèmes à résoudre pour changer le monde et le rendre meilleur : mettre l'humanité à l'abri de la pauvreté, la libérer de la peur et sauvegarder son habitat.

La mise en oeuvre de ces principes nécessite sans aucun doute la conjonction des efforts de l'ensemble de la communauté internationale. Notre pays, quant à lui, a souscrit à la Déclaration du Millénaire, exprimant par là même son intention d'appliquer ses dispositions relatives à la paix, à la coopération et au développement.

Dans son intervention, lors du Sommet, le Président Nursultan Nazarbaev a fait remarquer que le processus de la mondialisation entraînait de nouvelles tâches pour la communauté internationale. Aussi est-il extrêmement important que la communauté des nations sache bien réagir face aux nouveaux défis et aux nouvelles menaces qui surgissent. La tâche principale de l'ONU est de veiller à ce que le processus de mondialisation – qui, d'un côté, ouvre de vastes horizons mais qui entraîne aussi des charges importantes pesant principalement sur les pays en développement et les États en transition – ait un caractère positif sur le plan économique. Il est nécessaire de déployer des efforts soutenus et de grande envergure pour répondre aux besoins de ces pays et de prendre des mesures efficaces qui seraient élaborées et mises en oeuvre avec leur participation.

En oeuvrant au sein de l'Organisation des Nations Unies, le Kazakhstan cherche systématiquement à renforcer sa souveraineté et son autorité internationale. Dès 1992, le Président Nazarbaev a présenté à la tribune de l'ONU une initiative sur la tenue d'une conférence pour la coopération et les mesures de confiance en Asie

qui répond aux idéaux de l'Organisation et s'inscrit dans le fil de l'action concrète qu'elle mène en vue de renforcer la sécurité régionale.

La diplomatie kazakhe attache une grande importance aux questions de désarmement et de non-prolifération des armements. Nous pensons qu'il est possible de mener des actions concrètes pour éliminer les armes de destruction massive. À ce propos, le Kazakhstan réaffirme les engagements qu'il a lui-même souscrits à l'égard du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Le Kazakhstan rend hommage au rôle important que le Traité ABM a joué dans le maintien de la paix et de la sécurité et estime que, même si la base conceptuelle du système a changé après le retrait des États-Unis, certains mécanismes créés par cet instrument trouveront une application pratique à l'avenir. Il est également favorable à l'idée d'élaborer un code international de conduite sur la non-prolifération des missiles balistiques.

L'accumulation des armes légères est un sujet de préoccupation majeure. Cette tendance constitue une véritable menace pour la sécurité et la stabilité dans de nombreuses régions du monde, y compris en Asie centrale, compte tenu de la situation en Afghanistan. Il convient de se féliciter de ce que l'ONU accorde une attention particulière à cette question. L'adoption du programme d'action sur la prévention du commerce illicite des armes à feu et des armes légères en 2001 marque l'aboutissement de nombreuses années d'efforts dans ce domaine.

Le Kazakhstan a également l'intention d'accorder un rang de priorité plus élevé à la collaboration avec les structures de l'ONU en vue d'assurer le développement économique et social de l'Asie centrale. Le Programme spécial des Nations Unies pour l'économie des pays d'Asie centrale, qui vise à stimuler le développement économique des États de la région et à renforcer la coopération mutuelle et leur intégration dans l'économie européenne et asiatique, par exemple, reste pour lui d'actualité.

La communauté internationale a reconnu l'importance que revêt la création d'un système de transit en Asie centrale, étant donné que les pays de la région éprouvent des difficultés à accéder aux hautes mers et aux marchés internationaux. C'est pourquoi le Kazakhstan place de grands espoirs dans les résultats de la Conférence internationale des ministres des transports des États membres du Groupe des pays en développement sans littoral qui se tiendra en 2003 avec la participation de représentants d'organisations internationales et de pays donateurs.

Nous attachons aussi une grande importance à la réalisation de différents projets relevant de la compétence du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de l'Organisation internationale du Travail, de l'UNESCO, de l'Organisation mondiale de la santé, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Notre pays a également l'intention de continuer à collaborer activement avec l'Organisation mondiale du commerce, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et d'autres organisations.

La mobilisation d'une assistance auprès de la communauté internationale pour la solution des problèmes liés aux catastrophes écologiques sur le territoire national et surtout pour éliminer les conséquences des essais nucléaires réalisés dans l'ancien polygone de Semipalatinsk constitue toujours un axe essentiel des travaux que le Kazakhstan effectue dans le cadre de l'ONU.

À l'initiative de la délégation kazakhe, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, en 1997, en 1998 et en 2000, une résolution intitulée « Coopération et coordination internationales pour le rétablissement de la santé de la population, la régénération de l'environnement et le développement économique de la région de Semipalatinsk au Kazakhstan », sur la base de laquelle on a élaboré un programme d'action comprenant des projets multisectoriels dans les domaines de la santé, de l'écologie, de l'économie, de l'aide humanitaire et de l'information.

Une conférence internationale a été organisée sur ces questions en 1999 à Tokyo, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. On fournit une aide concrète : le montant total des fonds recueillis pour le relèvement de la région atteint déjà 26 millions de dollars et les travaux se poursuivront à cet égard.

Les nouvelles réalités géopolitiques, les profondes transformations qui sont intervenues dans les cadres de référence du monde contemporain et les aspirations sociales et culturelles des populations appellent un réexamen de la coopération internationale. C'est la raison pour laquelle le rôle joué par l'ONU dans ce nouvel environnement et les modalités de sa réforme donnent lieu à des débats particulièrement animés dans les réunions de l'Organisation. Dans ce contexte, on met l'accent sur la nécessité d'un accroissement de l'efficacité.

La tragédie américaine a fait ressortir brutalement les contradictions internes de l'ordre mondial contemporain, elle a révélé les dangers du terrorisme international et souligné la nécessité d'une utilisation plus complète des ressources offertes par l'ONU. Le Kazakhstan est attaché à la coopération avec les États-Unis d'Amérique et les autres membres de la coalition antiterroriste internationale et est favorable à l'adoption par le Conseil de sécurité de mesures pour identifier les organisateurs d'actes de terrorisme. Nous estimons à ce propos que, pour consolider les succès remportés par la coalition sur le plan militaire, il est indispensable d'accélérer le processus de règlement politique du conflit interne en Afghanistan sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

Un anniversaire, quel qu'il soit, donne l'occasion de dresser un bilan, de réfléchir sur le passé et de déterminer des priorités pour l'avenir. Bien qu'il ne soit membre de l'Organisation des Nations Unies que depuis très peu de temps, le Kazakhstan a réussi non seulement à bien s'intégrer dans la communauté internationale des États mais aussi à tenir dignement sa place au sein de cette communauté. Cela grâce à l'utilisation judicieuse des atouts géopolitiques du pays et à l'accent mis sur le renforcement de la coopération avec tous les États intéressés.

Le Secrétaire d'État,
Ministre des affaires étrangères
de la République du Kazakhstan
Kassymjomart **Tokaev**